

## EXERCER SA MISSION DE FORMATEUR



## PROGRAMME DE FORMATION

### **Public cible :**



Chef d'entreprise, salarié (e) d'entreprise souhaitant être maître d'apprentissage, tuteur d'un jeune en formation par alternance.

4 à 10 personnes maximum

### **Modalités et Délais d'accès :**



Entrée en formation sur date programmée dès contractualisation

### **Pré-requis :**



Disposer d'un diplôme au moins équivalent à celui préparé par le stagiaire ou disposer d'une expérience professionnelle minimum dans le métier préparé par le stagiaire.

### **Durée :**



14h - 2 jours

Châlons en Champagne,  
Reims,  
Charleville-Mézières,  
Troyes,  
Chaumont,  
Saint-Dizier.

### **Inter-entreprise :**



500€ HT / personne

Intra-entreprise : nous contacter à  
commercial@almea-formations.fr

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

#### **Être capable à l'issue de la formation :**

- Construire un programme de formation
- Adapter les méthodes pédagogiques lors des animations de formations
- Mettre en oeuvre l'accompagnement des apprenants en formation

### **MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :**

- Formation en présentiel
- Mise en situation
- Supports audiovisuels, animation de groupe, remise de documents

### **PROGRAMME DE FORMATION :**

#### **• Information sur les parcours de formation professionnelle par alternance dans le secteur CHRD :**

- > Participer à l'information, l'orientation et l'articulation du parcours de formation professionnelle de l'alternant.
- > Permettre à l'alternant de tirer profit au maximum de l'alternance.

#### **• Intégration de l'alternant à son nouvel environnement professionnel :**

- > Créer les conditions d'une intégration professionnelle réussie dans l'entreprise, le métier et plus largement le secteur CHRD.
- > Accompagner l'alternant dans la découverte du métier et dans la construction de son projet professionnel.

#### **• Transmission et évaluation des compétences professionnelles en situation de travail :**

- > Organiser et réaliser le parcours de formation professionnelle de l'alternant en situation de travail.
- > Contribuer à l'évaluation des acquis professionnels de l'alternant tout au long du parcours de formation.

#### **• Initiation au droit social : les contrats de formation en alternance dans le secteur CHRD :**

- > Appliquer les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de formation en alternance.

### **MOYENS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :**

- Quizz, étude de cas
- Evaluation de fin de formation
- Attestation de formation délivrée par Alméa
- Permis de former délivré par Certidev

Plus d'infos sur  
[www.almea-formations.fr](http://www.almea-formations.fr)

## SUITE DU PROGRAMME DE FORMATION :

- **Cadre et conditions de la mise en place des entretiens annuels d'évaluation :**

- > Cadre législatif
- > Intégration dans les pratiques de management
- > Différencier les différents entretiens notamment les entretiens professionnels et les entretiens Annuels

- **Comprendre et réaliser une trame d'entretien :**

- > Définir un objectif pour adapter le contenu de la trame (de l'objectif collectif à l'objectif individuel)
- > Les « Objectifs SMART » : outil pour définir des objectifs « efficaces »
- > Définir les niveaux et intitulés d'évaluation

- **Conduite de l'entretien annuel :**

- > Les étapes de réalisation
- > Les techniques d'entretien : comprendre les modes de communication et leur impact ; comprendre les différentes individualités ; comprendre et gérer un conflit ; savoir fédérer et motiver
- > Utiliser le support et l'entretien dans une démarche de gestion des talents

- **Les avantages des entretiens annuels d'évaluation :**

- > Des leviers pour les managers
- > Des outils de gestion des carrières
- > Un regard sur ses pratiques managériales, l'organisation intra et inter services

- **Questions – Réponses – Mise en situation**

## VALIDATION :

Certificat de réalisation.